

Intervention précoce dans les écoles et les communes: l'essentiel




Schweizerische Gesundheitsstiftung
Fondation suisse pour la santé
Fondazione svizzera per la salute

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Vous tenez entre les mains une brochure qui permet de brièvement comprendre ce qu'est l'Intervention précoce (IP) dans les écoles et les communes. Ce document contient les définitions et les aspects les plus importants, des modèles simples, des repères et le fruit d'expériences vécues. Il s'adresse aux intervenants, chargés de projets et responsables liés aux politiques, à l'école, à l'administration, à l'animation, aux loisirs et au sport ainsi qu'à toute personne intéressée par ce thème.

Les contenus sont issus tant de la littérature scientifique actuelle que d'une expérience de plusieurs années. Sur mandat de l'OFSP et en partenariat avec les cantons, la Fondation suisse pour la santé RADIX a mené pendant plusieurs années des projets dans les écoles et les communes qui implantent l'Intervention précoce. Vous en découvrirez ici les principaux résultats et connaissances utiles.

Remarque préliminaire:

Les principes de l'Intervention précoce peuvent s'appliquer à toute population et tranche d'âge. Les contenus de cette brochure concernent en premier lieu l'intervention ciblée sur les enfants et les jeunes.

De quoi est-il question? Définitions

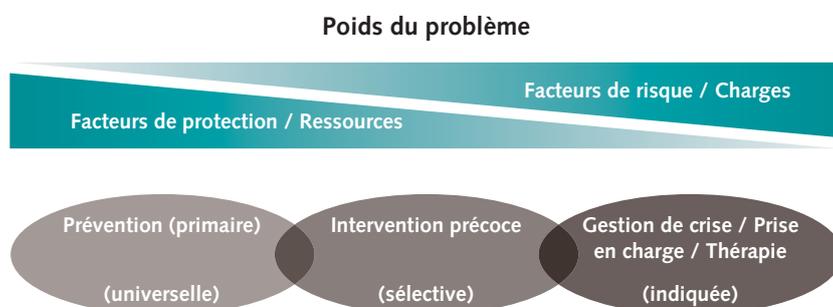
On distingue deux niveaux dans l'Intervention précoce (IP): l'observation et l'identification des situations de vulnérabilité d'une part et, d'autre part, l'organisation des ressources présentes dans le réseau et l'environnement de vie, voire si nécessaire l'orientation vers des offres d'accompagnement.

L'observation et l'identification précoce supposent de prendre en considération le plus tôt possible les facteurs de stress et les signes qui, d'expérience, dénotent une évolution du risque d'émergence de troubles ou de comportements problématiques (consommation à risque, violences, délinquance, difficultés psychiques). Cela implique aussi la reconnaissance et le soutien des compétences et des ressources des personnes concernées et de leur environnement. Les parents, les personnes de référence dans l'éducation et par conséquent aussi les acteurs de l'animation socio-culturelle, des loisirs et du sport sont autant d'acteurs qui peuvent potentiellement entendre des appels de détresse et, si nécessaire, mobiliser un soutien. L'implication précoce d'un centre spécialisé facilitera la co-construction des mesures utiles avec les personnes concernées.

L'Intervention précoce prévoit le plus tôt possible des stratégies ou des mesures capables de mobiliser les ressources existantes pour stabiliser et améliorer une situation de vulnérabilité. Le bien-être de l'enfant ou du jeune concerné reste toujours au centre de la problématique. Parallèlement, il s'avère fondamental de renforcer l'environnement social. Si les diagnostics et les mesures éducatives ou judiciaires restent le fait des spécialistes et des autorités compétentes, les parents, les personnes de référence dans l'éducation au quotidien et les aidants naturels se trouvent au cœur d'une dynamique et d'une relation constructives soutenant les enfants ou les jeunes.

Fondements éthiques de l'IP:

- Des périodes de crise et de comportements inadéquats font partie du processus de développement normal chez les enfants et les jeunes. L'IP leur reconnaît le droit à la différence et à l'opposition.
- L'IP respecte le bien-être de la personne concernée et se tient au principe de la proportionnalité. La santé et les perspectives de développement de l'enfant et du jeune en situation de vulnérabilité sont centrales.
- L'IP est une partie importante de la prévention psychosociale et ne doit pas devenir une forme d'intervention de crise ou se voir détournée en une mesure disciplinaire coercitive envers les jeunes.



Ce schéma propose de déterminer le niveau d'intervention dans un continuum (de gauche à droite) entre l'augmentation de la charge d'un problème et la diminution des ressources ou des facteurs de protection. L'IP a sa place entre la prévention primaire et l'intervention de crise ou l'accompagnement spécialisé et la thérapie. Les intersections entre ces niveaux d'intervention restent mobiles.

Travail sur un setting

Qu'est-ce qu'un setting?

Le terme de setting (Système social délimité, lieu de vie) recouvre un contexte d'intervention, un cadre de vie relativement clair et délimité pour des groupes de personnes (enfants, jeunes, adultes, aînés). La famille, l'école, le centre de loisirs ou le club de sport sont des settings. La commune a aussi valeur de setting dans le sens où elle détermine une zone géographique et administrative avec des groupes identifiables selon les questions à traiter ou à gérer. Les settings se caractérisent par des structures, des finalités, des critères d'appartenance ainsi que des valeurs, des normes et des besoins qui leur sont propres.

Selon notre expérience, la démarche de setting est particulièrement importante pour les projets IP car c'est dans un contexte précis que des acteurs peuvent opérer un changement. En effet:

- Les mesures IP pourront avoir l'impact désiré pour autant qu'elles s'adressent à des groupes de personnes partageant des besoins, une expérience, une histoire, des intérêts, des valeurs et des normes comparables.
- Les processus IP (par ex. l'implantation de protocoles d'intervention) ne sont effectifs que s'ils sont formalisés. Ils dépendent donc des cadres (administratifs ou organisationnels) existants dans le setting où ils sont ancrés.
- Le plus souvent, les ressources (financières et humaines) liées à l'IP ne peuvent être assurées que dans le budget cadre d'un setting défini (par ex: école, travail social ou animation liés à la jeunesse, commune).

Les écoles et les communes, des settings primordiaux pour l'IP

L'IP vise principalement à mobiliser des moyens (compétences, réseaux) et à permettre aux personnes concernées par une situation de vulnérabilité d'avoir une stratégie cohérente. Pour ce faire, elles s'appuient sur des lignes d'intervention ou des plans d'action concertés. Une réflexion sur les ressources et structures nécessaires est indispensable pour mener à bien un processus et établir des moyens d'action. Pour commencer, il convient de clarifier les questions suivantes:

- Quel public est au centre et pourquoi?
- Qu'est-ce qui devrait changer? Dans quel délai?
- Qu'est-ce qui existe déjà? Que manque-t-il?
- Qui est responsable de quoi? Quels aspects ne sont pas traités?



Notions de base dans les communes et les écoles

Policy cycle

Ci-dessous les six étapes nécessaires pour les projets IP dans les communes:



Facteurs de réussite

- La planification et la mise en œuvre des mesures d'IP sont mises à l'agenda politique.
- Le groupe de projet IP est représentatif et accepté / légitimé.
- Les besoins auxquels répondent les mesures sont clarifiés et les objectifs formulés avec précision.
- La collaboration des personnes clés, que ce soit dans les écoles ou les communes (responsables politiques, représentants de l'administration, des écoles, de la police, des parents et des compétences spécialisées) est formalisée.
- Les structures et les processus de l'IP sont définis et adaptés aux besoins.

Lignes directrices, protocoles d'intervention

Dans les écoles, les protocoles d'intervention proposent aux personnes concernées des paliers qui donnent un cadre et facilitent la gestion. Ici, un exemple à

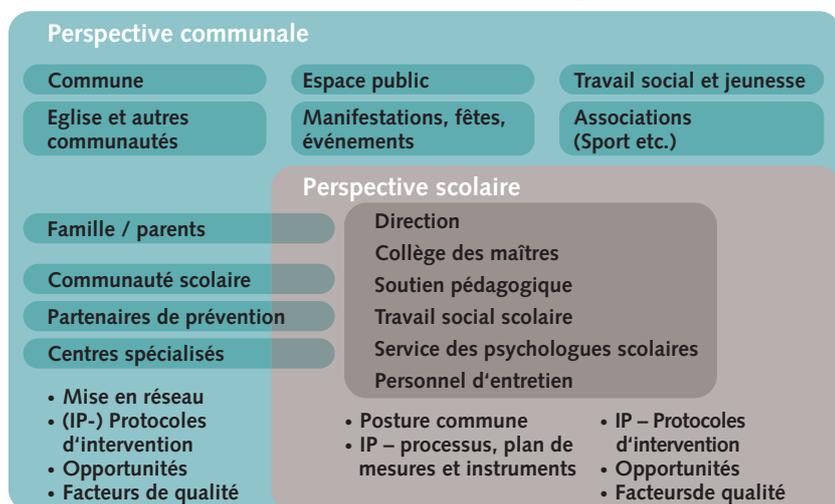
- 1er palier : observer, identifier, documenter, partager
- 2ème palier : dialoguer avec l'écologiste
- 3ème palier : impliquer les parents / autorité parentale
- 4ème palier : mobiliser des ressources internes à l'école
- 5ème palier : mobiliser des ressources externes à l'école
- 6ème palier : s'orienter dans le réseau, mesures habituelles ou extraordinaires

six niveaux.

Facteurs de réussite

- La direction est largement impliquée dans le développement et l'implantation d'une démarche, d'un plan d'actions ou d'un protocole d'intervention commun à tout l'établissement.
- La formation nécessaire à l'implantation de la démarche ou du protocole d'intervention est incluse dans des journées de travail réunissant le collège des maîtres, mais aussi les répondants pédagogiques et le personnel administratif.
- Les structures et processus pour l'IP sont régulièrement ré-évalués en regard du besoin.
- L'implication précoce de professionnels ou de services spécialisés facilite et allège l'intervention.

L'intérêt d'articuler des démarches d'IP dans les settings communes et écoles



- Le setting école est primordial pour l'IP dans la mesure où les enfants y passent quotidiennement une partie significative de leur temps. Avec la famille et les loisirs, ce setting est un des trois cadres de vie dans lesquels enfants et adolescents évoluent de manière dynamique.
- L'IP devient simple et efficace lorsque la mise en lien et la collaboration entre l'autorité parentale, le personnel enseignant, les spécialistes et les institutions d'accompagnement sont bonnes.
- Les settings école et commune démultiplient l'impact de leurs processus et projets IP lorsqu'ils sont articulés et cohérents.

Pratique de la mise en œuvre

Qu'est-ce qui compte? Quelques points essentiels

Valables pour tous les settings:

- Le processus devrait répondre à une logique: des objectifs clairs, des mesures fondées, des messages compréhensibles;
- Impliquer les personnes concernées (participation) et cela tant dans les phases de planification que de mise en œuvre;
- Favoriser la pérennisation (adaptation des structures / fonctionnements dans le setting, processus d'apprentissage chez les publics cibles planifiés sur le long terme);
- Renforcer une mise en réseau de qualité (locale, régionale, cantonale).

Spécifiques au setting communes:

- S'orienter vers une politique locale (voir policy cycle p. 4): le processus est porté par l'exécutif communal et les mesures sont planifiées sans précipitation. Elles reposent sur un document d'analyse de la situation (comme le rapport sur l'atelier d'émergence des besoins);
- Construire une structure de concertation dans le réseau IP jouissant d'un mandat clair et accepté. Clarifier et contractualiser les interfaces, les responsabilités et les procédures des acteurs concernés: qui fait quoi, quand et comment?
- Assurer un accompagnement de qualité des projets (centres de prévention locaux, régionaux et cantonaux); s'appuyer sur des modèles, des méthodes et des outils reconnus.

Spécifiques au setting écoles:

- Implication de la direction dans la conception et la mise en œuvre des projets IP (appropriation et engagement);
- L'objectif des mesures IP est de soutenir un développement positif chez les élèves ou dans l'établissement et non pas une dynamique de sanctions ou de discipline;
- Quatre facteurs président à une meilleure gestion des vulnérabilités par la direction, les enseignants et les autres acteurs de l'école: (1) le développement à l'interne d'un mode d'intervention (éventuellement un protocole), (2) un partage et une concertation incluant les ressources pédagogiques et parascolaires externes, (3) une bonne connaissance ou une compréhension partagée des signes et de leur évolution (4), l'adoption d'une posture commune du personnel (y.c. le personnel d'entretien).



Qu'est-ce qu'un état des lieux selon l'atelier d'émergence des besoins (setting communes)?

Avant de planifier une mesure concrète, la situation locale doit être connue. L'analyse de la situation permet de prendre en compte les besoins d'une diversité de publics et de personnes clés avant de co-construire les mesures. Sous la forme d'un atelier participatif qui réunit des représentants des groupes du setting, l'échange clarifie ce qui suit par rapport aux enfants et aux jeunes:

1. Dans quels secteurs il y a des zones problématiques, des facteurs de risques ou des points chauds;
2. Quelles offres, opportunités ou potentiels existent;
3. Quels types de mesures sont souhaitables et dans quels domaines.

D'autres informations sont disponibles sous www.radic.ch/etatdeslieux

Aspects importants pour le travail de réseau:

- Clarté des objectifs et finalité de la coopération;
- Détermination des responsabilités et des stratégies;
- Organisation structurée du travail: rencontres régulières, ordres du jour, procès-verbaux;
- Assurance de la pérennité du personnel (y.c. garantie des ressources financières, cahier des charges / descriptif de poste);
- Une bonne communication à l'interne et à l'externe.

Exemple pratique à Vernier

A chaque commune son processus

La FEGPA (prévention alcool / cannabis, GE) a reçu le mandat, dans le cadre du Plan cantonal alcool, de promouvoir et d'accompagner l'Intervention précoce dans les communes pour le canton de Genève. Une attention particulière est donc donnée à la consommation problématique d'alcool et de cannabis.

Vernier (35 000 h.) jouxte le centre-ville de Genève et se caractérise par une mosaïque de huit quartiers très différents. La commune dispose de nombreuses mesures visant la cohésion sociale dans le développement urbain, l'éducation en milieu scolaire et d'une large palette d'intervenants sociaux locaux. C'est ce réseau d'acteurs jeunesse qui s'est mobilisé et a désigné faire un état des lieux. Les autres partenaires (police, écoles, etc.) se sont impliqués dans la co-construction des mesures selon des questions plus ciblées. Dans d'autres communes, une discussion avec les personnes clés a déterminé des états des lieux ciblés (manifestations, espace public, clubs sportifs à Bernex GE) ou plus globaux (alcool et politique jeunesse: «Place aux jeunes» en Ajoie, JU). L'IP s'adapte à l'existant et au local.



Le processus et ses développements

L'IP à Vernier illustre bien tant le processus du policy cycle (voir p. 4) que l'adaptation à la dynamique locale.

Mise à l'agenda

Une conférence de presse a mobilisé une diversité d'acteurs du social et des écoles aux côtés de l'engagement politique (les directions des écoles et les éducateurs en milieu scolaire, les correspondants de nuit, les Maisons de Quartier, le travail social hors mur, la police de proximité, etc.).

Groupe de pilotage communal

Un groupe de pilotage restreint et opérationnel a coordonné le processus. La délégation à la jeunesse fait le lien avec les services et partenaires de la commune, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) implique ses ressources, la FEGPA donne des conseils spécifiques aux produits et RADIX coache le processus. Les membres sont présents dans chaque groupe de pilotage des mesures.

Analyse des besoins et état des lieux

En ouverture de l'atelier, une formation sur les comportements et les besoins des jeunes définit un langage commun. Durant l'atelier, les domaines dans lesquels il faut intervenir sont clarifiés et des groupes de travail posent les bases des divers types de mesures, fixent les échéances et déterminent les partenaires à inviter.

Priorisation, construction et planification des mesures

Trois groupes définissent des mesures ou des processus dans trois domaines: la gestion des préaux d'école, l'intervention précoce dans la périphérie des lieux d'animation et la promotion d'un langage commun dans le réseau verniolan, la promotion structurelle de la prévention dans les manifestations et lors de la location de locaux communaux.

Mise en œuvre du plan de mesures

Les stratégies ont mobilisé les concierges et amené une diversité d'acteurs à intervenir ensemble auprès des jeunes sur l'espace public. L'administration communale est impliquée dans le soutien à la prévention à divers niveaux. De nouvelles prestations et formes d'action ou de fonctionnement sont implantées.

Pérennisation et évaluation

Les séances de retour aux acteurs concernés et les validations politiques sont régulières. La pérennisation et l'auto-évaluation des nouvelles prestations et formes d'action sont planifiées.

Une large palette d'explications et d'exemples sont disponibles sous www.radix.ch/ip-communes > outils de travail ou modèles de pratiques

Quelques exemples de pratiques dans les écoles

Un regard sur la diversité des approches dans les écoles

Dans les établissements scolaires, la démarche d'IP répond à de nombreux défis qui concernent certes la santé, mais aussi des questions organisationnelles et pédagogiques. Un bilan des processus de la trentaine d'écoles romandes ayant participé au programme de l'OFSP met en évidence que l'IP favorise des changements à différents niveaux: institutionnels, relationnels (interpersonnels, équipe) et dans les collaborations avec les partenaires externes.

Au niveau de l'établissement, la démarche permet de construire une vision commune de l'IP, tant au niveau des connaissances que des compétences des acteurs de l'école. Elle développe une posture, des valeurs communes et des actions cohérentes qui ont un impact plus général sur le climat scolaire. Pour la gestion des situations, une clarification des procédures ainsi qu'une définition plus claire des responsabilités et des modes de collaboration de chaque acteur facilitent et sécurisent l'articulation entre l'observation et l'intervention. Au niveau des relations dans l'école, elles sont renforcées et clarifiées, notamment par la dimension participative de ce travail qui donne idéalement une place aux élèves et aux parents. De nouvelles compétences sont développées dans l'approche des jeunes en difficulté et la gestion de projets, dans une vision plus systémique prenant en compte les différents facteurs et ressources ainsi que l'environnement. Enfin, l'accompagnement de l'établissement par un service spécialisé, en général un centre de prévention cantonal, permet un échange de savoirs, un renforcement des collaborations et une meilleure connaissance des acteurs externes, ce qui facilite aussi la prise en charge des jeunes en situation de vulnérabilité.

Le Collège St-Charles de Porrentruy illustre la complémentarité des actions pérennisées:

- Un journal de l'école rédigé par les élèves pour soutenir la participation;
- Un local de loisirs pour favoriser les rencontres informelles entre élèves, mais aussi avec les adultes;
- Une semaine de prévention avec des interventions planifiées selon l'année scolaire;
- Une pyramide de l'intervention et un groupe de ressource pour la gestion des vulnérabilités.



Une large palette d'outils et de connaissances issues des projets des écoles est disponible sous www.radix.ch/ip-ecoles > outils pour les écoles.

Argumentaire, sources, littérature

Les avantages de l'IP: Un court argumentaire

1. Une action ciblée et économique: L'IP se concentre sur la construction de mesures et de stratégies qui visent le bon lieu, le bon moment et s'adressent aux jeunes, aux enfants et aux adultes concernés.
2. Clarté et pertinence par la mise en lien: tous les acteurs clés coopèrent dans un réseau organisé, vivant et coordonné. Selon le besoin, les stratégies peuvent être adaptées et personnalisées.
3. Et la protection des données? La protection des données et l'intérêt de la personne concernée doivent rester au premier plan. Dans cette perspective, l'expérience montre une culture du compromis ou des «arrangements» entre (a) les cadres légaux, (b) l'intérêt public, (c) la déontologie des acteurs impliqués, (d) le principe de la proportionnalité.

Offre d'accompagnement et autres informations

Le professionnalisme dans l'implantation d'un projet IP reste aussi un élément déterminant. Une riche documentation (exemples, modèles, outils) est à votre disposition.

Les centres de prévention et autres partenaires régionaux

Les centres de prévention et plusieurs structures spécialisées régionales offrent une large palette de compétences. Ils peuvent vous accompagner et répondre à vos questions sur l'IP.

RADIX

Sous www.radix.ch figurent diverses ressources pour l'IP:

- Des schémas de gestion de l'intervention ou des formes de processus et de structures ainsi que les rapports, documents et plans de mesures des projets IP;
- Triés par thèmes: des outils de travail, des checklists et des recommandations spécifiques à l'IP;
- Des critères de qualité;
- Les contenus de journées thématiques ou des partages d'expériences.

Les plateformes écoles et communes ont chacune des pages et des contenus différents: www.radix.ch/ip-ecoles / www.radix.ch/ip-communes

Un site dédié à la gestion de projet et à la qualité en promotion de la santé et prévention

Le système de qualité quint-essenz de Promotion Santé Suisse offre une grande diversité de soutiens dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de projets: www.quint-essenz.ch



Littérature et sites

- *Charte d'Oltén sur l'Intervention précoce* (2016). A télécharger sous www.radix.ch/ip-ecoles ou ip-communes.
- Fabian, C. & Müller, C. (2010). *Früherkennung und Frühintervention in Schulen: Lessons learned*. Bern: Schweizerische Gesundheitsstiftung RADIX.
- *Étapes du repérage précoce – guide pour les enseignants*, Santé bernoise. Un exemple de ce que développent vos partenaires cantonaux en prévention. Téléchargeable sous www.santebernoise.ch/fr/ > Setting Ecoles
- Al Kurdi, C., Carrasco, K., & Savary, J.-F. (2010). *Intervention précoce, accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité*. Yverdon-les-Bains: Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA). Téléchargeable sous: www.interventionprecoce.ch > brochure
- Mösch Payot, P. & Rosch, D. (2013). *Intervention précoce auprès des jeunes: bases légales pour les écoles et les communes*. Lucerne: HES de Travail social de Lucerne. Téléchargeable sous: www.radix.ch/ip-ecoles > bases légales, brochure

Impressum

Auteurs: Martin Neuenschwander & Christian Wilhelm
Editrice et ©: RADIX – Fondation Suisse pour la santé,
sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique,
février 2016